

**DÉVELOPPEMENT**

**ÉCONOMIE**

**INFRASTRUCTURES VERTES**

**Les priorités de la FQM pour le budget du Canada :  
une économie durable, des infrastructures vertes  
et un développement harmonieux pour toutes nos régions.**

**Février 2017**



**FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS**



# DÉVELOPPEMENT

## BONIFICATION DES SOMMES ALLOUÉES POUR FAVORISER L'ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE ET À LA COUVERTURE CELLULAIRE

Dans le budget fédéral de mars 2016, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investira 100 M\$ annuellement dans un nouveau programme visant à élargir et à améliorer les services à large bande dans les collectivités rurales et éloignées. Le programme «Brancher pour innover» est en développement.

Le 19 décembre 2016, le gouvernement du Québec a procédé au lancement du programme Québec branché, auquel la FQM a participé. Ce programme est doté d'un budget de 100 M\$ et vise à offrir aux citoyens, aux organismes et aux entreprises en milieu rural, un service Internet haute vitesse de qualité et à coût comparable au service offert en milieu urbain.

Nous saluons les initiatives, mais nous estimons que les sommes sont insuffisantes pour répondre aux besoins réels des régions isolées et débranchées. Un montant de 100 M\$ par année pendant 5 ans pour le Québec permettrait de brancher un plus grand nombre de citoyens.

Également, les délais qui seront imposés pour déposer une demande au programme fédéral doivent être attentivement surveillés. Des délais trop courts empêchent les petites communautés de pouvoir répondre aux exigences.

Finalement, la FQM estime que les programmes d'infrastructures devraient toujours permettre les investissements concernant l'Internet et la téléphonie cellulaire et s'arrimer aux initiatives provinciales dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Si les fonds manquent pour connecter tous les Québécois, le gouvernement fédéral devrait réfléchir à des mesures qui obligeraient les fournisseurs à offrir l'Internet sur tout le territoire. Le CRTC a d'ailleurs rendu dernièrement une décision déclarant l'Internet à haute vitesse comme un service de base.

## PÉRENNITÉ DES MÉDIAS LOCAUX

Les médias locaux sont à un moment charnière de leur existence. L'érosion de leurs sources de revenus et les coûts élevés reliés à la transition numérique mettent en danger plusieurs publications. Ce sont 146 journaux qui rejoignent chaque semaine six millions de Québécois.

Autant les propriétaires que les employés de ces médias demandent une intervention temporaire de l'État pour poursuivre le virage numérique.

Au nom de l'information régionale, des emplois dans nos communautés et de l'occupation dynamique du territoire, la FQM appuie cette demande.



# ÉCONOMIE

## GARANTIE DE PRÊT POUR LE SECTEUR FORESTIER

Le déclenchement du cinquième conflit sur le bois d'œuvre résineux entraînera inévitablement la levée d'une taxe à l'importation de la part des autorités américaines. D'aucuns s'attendent à une combinaison de droits compensateurs et antidumping de l'ordre de 25%. Bien que toute l'industrie canadienne et les différents paliers gouvernementaux demeurent des plus confiants quant aux perspectives d'une autre victoire, la ponction fragilisera la poursuite des opérations à court terme et, à plus ou moins brève échéance, mettra en péril l'ensemble de la structure industrielle forestière du Québec.

Les sommes accumulées seront retournées aux entreprises au terme du litige. Avant d'y parvenir, les scieurs québécois devront toutefois composer avec une marge déficitaire importante étalée sur une période trop longue. Le secteur forestier québécois bénéficierait d'un support financier de la part des gouvernements fédéral et provincial, qui pourrait prendre la forme de garantie de prêt, mécanisme par lequel les scieurs pourront financer une partie de leurs dépôts auprès des institutions financières à des taux acceptables pendant la durée des procédures légales à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et à la Court of International Trade (CIT).



# INFRASTRUCTURES VERTES

## PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE FEPTU

Dans le cadre de son budget du 22 mars 2016, le gouvernement fédéral a confirmé son engagement d'ajouter 60 G\$ en infrastructure, portant son investissement total à 120 G\$ sur dix ans. Ces nouveaux fonds seront répartis en deux phases, dont une première de 11,9 G\$ sur cinq ans.

Cette première phase incluait la création du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU) duquel le Québec a reçu 363,8 M\$ de dollars du gouvernement fédéral.

Aux sommes fédérales de 363,8 M\$ du FEPTU se sont ajoutés 300 M\$ du gouvernement du Québec afin de constituer une enveloppe d'aide globale de 663,8 M\$.

Le FEPTU comprenait deux volets :

- ▶ **Volet 1 :** renouvellement de conduites d'eau
- ▶ **Volet 2 :** infrastructures d'eau

La période de réception des demandes a été lancée le 2 septembre, mais suspendue le 23 septembre en raison de leur nombre trop élevé (la date limite initiale avait été fixée au 30 novembre).

Conséquemment, plusieurs municipalités verront leurs projets remis à plus tard ou refusés. La FQM a demandé au ministre Martin Coiteux de travailler dès aujourd'hui à la mise sur pied d'un deuxième programme dans le cadre du FEPTU.

Dans le but de protéger des dépenses déjà engagées par certaines municipalités, la FQM demande que la date du début d'admissibilité de ce deuxième programme soit le 1<sup>er</sup> avril 2016.

La FQM demande au gouvernement fédéral de lancer, dès son prochain budget, le deuxième programme FEPTU.

## MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES POUR LES RÉSIDENCES ISOLÉES

Environ 800 000 résidences québécoises ne sont pas reliées aux réseaux d'égouts municipaux et utilisent plutôt des installations septiques individuelles. Grand nombre de ces installations ne sont pas conformes à la réglementation québécoise et il y aurait lieu de mettre sur pied un programme d'aide aux propriétaires afin qu'ils s'y conforment. La FQM souhaite un programme de mise aux normes géré par les municipalités régionales de comté.



# INFRASTRUCTURES VERTES

## FONDS DES PETITES COLLECTIVITÉS (FPC)

Doté d'une enveloppe de 354 M\$, le FPC visait à l'origine le maintien des infrastructures d'eau. Grâce aux pressions de la FQM, les municipalités peuvent maintenant financer des infrastructures sportives, culturelles et touristiques à même le Fonds.

Le Fonds vise les communautés de moins de 100 000 habitants. La FQM rappelle que les fonds finançant les infrastructures, même s'ils portent la mention «ruraux», ne visent pas exclusivement les régions rurales. Le meilleur exemple est le Fonds d'infrastructures municipales rurales (FIMR) où les municipalités de plus de 10 000 personnes ont reçu près de 40 % des sommes.

Les fonds fédéraux établissent la limite à 100 000 habitants, ce qui ne correspond pas à la définition de communauté rurale recommandée par Statistique Canada qui définit plutôt le milieu rural comme étant «à l'extérieur des centres de 10 000 personnes et plus».

La FQM demande la redéfinition du critère «petites communautés de 100 000 à 10 000 habitants» ou, du moins, qu'une partie de l'enveloppe soit destinée aux municipalités de moins de 10 000 habitants.

## ÉROSION CÔTIÈRE

Les municipalités côtières québécoises sont aux prises avec des problématiques d'érosions côtières récurrentes pour lesquelles de nombreuses études ont été réalisées. Les solutions traditionnelles d'enrochement ou de murs cèdent de plus en plus le pas à des techniques innovantes pour contrer les effets dévastateurs sur les infrastructures et les propriétés. Les municipalités souhaitent s'engager dans ces nouvelles pratiques porteuses et respectueuses de l'environnement, mais les fonds en infrastructure devront être au rendez-vous. La FQM demande donc la mise en place d'une enveloppe spécifique pour les infrastructures visant à contrer l'érosion côtière arrimée aux dernières études scientifiques réalisées, notamment celles de l'UQAR et du consortium OURANOS. Des mesures d'adaptation aux changements climatiques devraient également être mises en place.